

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

VILLE
DE
THORIGNY SUR MARNE
BP. n° 9
77404 THORIGNY SUR MARNE CEDEX

Téléphone : 01 60 07 89 89
Télécopie : 01 60 07 43 61



A Mesdames et Messieurs

Les Membres du Conseil Municipal

CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe qu'un Conseil Municipal se réunira à la salle de spectacles du Moustier, le

30 SEPTEMBRE 2021 A 19H00,

ORDRE DU JOUR

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 29 JUIN ET DU 19 JUILLET 2021

1/ FINANCES

- 1.1- Décision modificative n°1
- 1.2- Remboursement de la caution pour la location d'une salle
- 1.3- Remboursement des parts sociales du crédit agricole
- 1.4 – Rendu compte arrêté de modification – création de régies

2/ RESSOURCES HUMAINES

- 2.1- Régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des infirmières de soins généraux et pour la filière PM
- 2.2- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture
- 2.3 – Création et suppression de postes

3/ TECHNIQUES

- 3.1- Mise à jour des redevances d'occupation du domaine public
- 3.2- Renouvellement du contrat de concession ENEDIS
- 3.3 – Rendu compte signature de contrats

4/ URBANISME

- 4.1- Avenant Convention veille-maitrise foncière avec EPFIF

5/ ENFANCE - JEUNESSE

- 5.1- Création d'un conseil du périscolaire

6/ CULTURE ET ANIMATION

- 6.1- Tarifs du marché de Noël
- 6.2 – Principe d'un jeu concours photo et règlement afférent

7/ VIE ASSOCIATIVE

- 7.1- Versement d'une subvention à l'Association sportive LAGNY RUGBY
- 7.2- Versement d'une subvention à l'Association Courir a Pomponne
- 7.3 – Versement d'une subvention de fonctionnement à LUSOFONIA

8/ INTERCOMMUNALITE

8.1- Adhésion au service commun de la lecture publique

8.2 – Modification des statuts de la CAMG

9/ INSTANCES EXTERIEURES

9.1- Rapport du SMAEP

10/ ELECTIONS

10.1- Emplacements de panneaux électoraux

11/ ENVIRONNEMENT – ENERGIE

11.1- Rendu compte de la signature d'une convention de mise à disposition d'un agent conseiller énergie par le département de Seine et Marne

INFORMATIONS ET REMERCIEMENTS

LE MAIRE,

MANUEL DA SILVA



En cas d'indisponibilité, veuillez remettre le pouvoir joint dûment complété au Conseiller Municipal de votre choix.